

Paris, le 30 juin 2020

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Ne retardons pas la vaccination des enfants. Parents et professionnels, restez mobilisés !

En cette période particulière, liée aux difficultés de maintenir la continuité des soins pendant l'épidémie de Covid-19, l'ensemble des acteurs a pu se mobiliser pour continuer à vacciner les nourrissons et maintenir une couverture vaccinale satisfaisante.

La couverture vaccinale, mesurée par Santé publique France fin mai pour la première dose de vaccin hexavalent (diphtérie, tétanos, coqueluche, hépatite B, poliomyélite et Haemophilus influenzae de type b) et pour la vaccination contre le méningocoque C, n'a pas diminué en 2020 par rapport à 2019. Cependant, la couverture vaccinale pour la première dose de vaccin rougeole-oreillons-rubéole chez les enfants âgés de 14 et 15 mois en mai 2020 a diminué de 2,5 points par rapport à l'année dernière, avec une tendance à une diminution plus marquée dans les départements où le virus SARS-CoV-2 a le plus circulé.

Plus que jamais, et pour garantir une bonne protection de tous, les parents et les professionnels de santé doivent rester mobilisés pour procéder au rattrapage des vaccinations non effectuées ces trois derniers mois chez les nourrissons mais également chez les enfants plus grands.

L'extension de l'obligation vaccinale a permis d'améliorer significativement la couverture vaccinale chez les nourrissons de moins de deux ans, notamment contre la méningite C et la rougeole, mais les efforts doivent être particulièrement soutenus pour atteindre l'objectif de couverture de 95 % fixé par l'OMS.

Le rapport sur la première année de l'extension des obligations vaccinales du nourrisson en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2018 est rendu public ce jour. Ce rapport comprend, pour l'année 2018, les données de couverture vaccinale, le suivi de pharmacovigilance, les données d'adhésion à la vaccination et les résultats d'enquêtes effectuées auprès des professionnels de terrain en charge du contrôle des vaccinations obligatoires des nourrissons à leur entrée en collectivité. Les données de pharmacovigilance confirment la sécurité d'emploi des vaccins obligatoires chez les enfants de moins de 2 ans.

Consulter [le rapport de l'extension de obligations vaccinales et sa synthèse](#)

Consulter [le bilan de pharmacovigilance des vaccins](#)

Consulter [le calendrier des vaccinations en vigueur](#)

Consulter [le site vaccination-info-service](#)

Contacts presse :

Direction générale de la santé - presse-dgs@sante.gouv.fr – 01 40 56 84 00

Santé publique France - presse@santepubliquefrance.fr

Vanessa Lemoine : 01 55 12 53 36 - Cynthia Bessarion : 01 71 80 15 66

Stéphanie Champion : 01 41 79 67 48 – Marie Delibéros : 01 41 79 69 61

ANSM - presse@ansm.sante.fr

Aude Rodriguez : 01 55 87 30 22 - Alessandro Evola : 01 55 87 30 66